

CENTRE DU MASSIF DES BORNES

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 15 447 ha

Haute-Savoie

ALEX, ANNECY-LE-VIEUX, AVIERNOZ, LA BALME-DE-THUY, DINGY-SAINT-CLAIR, ENTREMONT, LE GRAND-BORNAND, MENTHON-SAINT-BERNARD, NAVES-PARMELAN, LE PETIT-BORNAND-LES-GLIERES, LA ROCHE-SUR-FORON, SAINT-JEAN-DE-SIXT, SAINT-LAURENT, SAINT-SIXT, THONES, THORENS-GLIERES, VEYRIER-DU-LAC, LES VILLARDS-SUR-THONES, VILLAZ,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

74200001,74200002,74200003,74200004,74200005,74200006,74200007,74200008,74200009

Description et intérêt du site

Parmi les massifs subalpins, l'ensemble Bornes - Aravis fait suite à celui des Bauges vers le nord, au-delà de la trouée d'Annecy - Faverges - Ugine dans laquelle est logé le lac d'Annecy. Il se raccorde d'ailleurs assez bien aux Bauges du point de vue structural, et possède une série stratigraphique très comparable. Géologiquement, les deux entités se distinguent pourtant par le fait que l'érosion a été dans l'ensemble moins accentuée ici. Ceci explique la persistance de lambeaux de roches « allochtones » (témoins de charriages lointains lors des phases de la surrection alpine), au sommet de l'empilement des strates de roches « autochtones ».

A l'ouest de l'ensemble Borne - Aravis, le massif des Bornes proprement-dit est le domaine des hauts plateaux coupés de gorges, de cluses et de reculées.

La zone décrite ici en délimite la partie centrale. Très compartimentée par l'érosion à partir des vallées de la Fillière et du Borne, elle peut de même être subdivisée en sous-unités distinctes : Montagne de Sous-Dine et des Frettes, Parmelan, Mont Lachat...

L'altitude de 2000 m est rarement dépassée ; c'est pourquoi l'étage alpin n'est pas représenté ici.

Les étages montagnard et subalpin sont par contre illustrés par des ensembles naturels de très grande valeur, comprenant de vastes pinèdes d'altitude sur lapiaz, des prairies de fauche de montagne ou des forêts de ravins, voire quelques zones humides (« bas-marais » alcalins...).

La flore est remarquable, que ce soit celle des prairies de fauche et formations à hautes herbes ou « mégaphorbiaies » (Chardon bleu...), des zones humides (Andromède à feuilles de polium, Etoile des marais, Laïche pauciflore, Airelle à petit fruit, Grassette à grandes fleurs roses, cette dernière sous-espèce étant propre aux massifs subalpins locaux...), des forêts (Racine de corail, Lycopode en massue, Listère à feuilles cordées...), des secteurs secs ou rocheux (Œillet de Grenoble, Orchis odorant, Primevère oreille d'ours, Trinie glauque...).

L'avifaune de montagne est bien représentée (galliformes notamment, avec des milieux très favorables au Tétralyre, mais aussi oiseaux rupicoles) ; à ce titre, le massif est d'ailleurs également identifié au titre de l'inventaire des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).

Cette diversité concerne aussi les mammifères (Cerf élaphe, Bouquetin des Alpes, Chamois, Lièvre variable), de même que les papillons inféodés aux zones humides (Fadet des tourbières, Nacré de la canneberge...).

Le secteur abrite enfin un karst caractéristique des Préalpes du nord. Ce type de karst est caractérisé par l'épaisseur considérable des stratifications calcaires, l'ampleur des phénomènes de dissolution, l'incidence des glaciations quaternaires (calottes glaciaires sommitales, épaisses langues glaciaires)...

Le zonage de type II souligne les multiples interactions existant au sein de cet ensemble, dont les espaces les plus représentatifs en terme d'habitats ou d'espèces remarquables (écosystèmes montagnards, barres rocheuses, zones humides...) sont retranscrits à travers plusieurs vastes zones de type I.

Il englobe les éboulis instables correspondant à des milieux faiblement artificialisés.

Le zonage de type II souligne particulièrement les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales :

- en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de multiples espèces, dont celles précédemment citées ainsi que d'autres exigeant un large domaine vital (Cerf élaphe, Bouquetin des Alpes, Aigle royal, potentiellement le Gypaète barbu déjà nicheur non loin de là...);
- à travers les connections existant avec les autres ensembles naturels voisins de l'ensemble Bornes - Aravis ;
- il met enfin en exergue la sensibilité particulière de la faune souterraine, tributaire des réseaux karstiques et très dépendante de la qualité des eaux provenant du bassin versant. La sur-fréquentation des grottes, le vandalisme des concrétions peuvent de plus rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.

L'ensemble présente par ailleurs un évident intérêt paysager (il est cité pour partie comme exceptionnel dans l'inventaire régional des paysages), géologique et géomorphologique (avec notamment les magnifiques secteurs de lapiaz), sans parler de l'aspect historique compte tenu du passé des Glières.

Milieux naturels

31.8123	FRUCTICEES DE STATIONS ROCAILLEUSES A COTONEASTER ET AMELANCHIER
34.32	PELOUSES CALCAIRES SUB ATLANTIQUES SEMI ARIDES
41.16	HETRAIES SUR CALCAIRE
44.A3	BOIS TOURBEUX DE PINS DE MONTAGNE
51.1	TOURBIERES HAUTES A PEU PRES NATURELLES
54.2	BAS-MARAIS ALCALINS
54.5	TOURBIERES DE TRANSITION
61.2	EBOULIS CALCAIRES ALPINS
65	GROTTE

Flore

Aconit anthora	<i>Aconitum anthora</i> L.
Aethionéma des rochers	<i>Aethionema saxatile</i> (L.) R. Br.
Aigremoine odorante	<i>Agrimonia procera</i> Wallr.
Ail victorial	<i>Allium victorialis</i> L.
Andromède à feuilles de polium	<i>Andromeda polifolia</i> L.
Arabette auriculée	<i>Arabis auriculata</i> Lam.
Arabette à feuilles de serpolet	<i>Arabis serpillifolia</i> Vill.
Buplèvre à longues feuilles	<i>Bupleurum longifolium</i> L.
Calamagrostide blanchâtre	<i>Calamagrostis canescens</i> (Weber) Roth
Laïche brunâtre	<i>Carex brunnescens</i> (Pers.) Poiret
Laïche à deux étamines	<i>Carex diandra</i> Schrank
Laïche rigide	<i>Carex firma</i> Host
Laïche des tourbières (Etoile des marais)	<i>Carex heleonastes</i> L. fil.
Laïche à fruits velus	<i>Carex lasiocarpa</i> Ehrh.
Laïche des tourbières	<i>Carex limosa</i> L.
Laïche pauciflore	<i>Carex pauciflora</i> Lighft.
Céphalaire des Alpes	<i>Cephalaria alpina</i> (L.) Roemer & Schultes
Cirse des ruisseaux	<i>Cirsium rivulare</i> (Jacq.) All.
Racine de corail	<i>Corallorrhiza corallorrhiza</i> (L.) Karsten
Coronille en couronne	<i>Coronilla coronata</i> L.
Cystoptéris des montagnes	<i>Cystopteris montana</i> (Lam.) Desv.
Daphné des Alpes	<i>Daphne alpina</i> L.
Œillet de Grenoble	<i>Dianthus gratianopolitanus</i> Vill.
Rosolis à feuilles rondes	<i>Drosera rotundifolia</i> L.
Linagrette engainante	<i>Eriophorum vaginatum</i> L.
Panicaut des Alpes (Reine des Alpes)	<i>Eryngium alpinum</i> L.
Fumana fausse bruyère	<i>Fumana ericoides</i> (Cav.) Gandoger
Orchis odorant	<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) L.C.M. Richard
Epervière mouchetée	<i>Hieracium pictum</i> Schleicher ex Pers. gr.
Epervière tomenteuse	<i>Hieracium tomentosum</i> L. [1755]
Avoine odorante	<i>Hierochloë odorata</i> (L.) P. Beauv.
Jonc arctique	<i>Juncus arcticus</i> Willd.
Gesse noirçissante	<i>Lathyrus niger</i> (L.) Bernh.
Liondent des Pyrénées	<i>Leontodon pyrenaicus</i> Gouan
Limodore à feuilles avortées	<i>Limodorum abortivum</i> (L.) Swartz
Listère à feuilles cordées	<i>Listera cordata</i> (L.) R. Br.
Lycopode en massue	<i>Lycopodium clavatum</i> L.
Gnaphale de Norvège	<i>Omalotheca norvegica</i> (Gunn.) Schultz Bip. & F.W. S
Orobanche du lierre	<i>Orobanche hederæ</i> Duby
Orobanche du sermontain	<i>Orobanche laserpitii-sileris</i> Reuter ex Jordan
Pédiculaire ascendante	<i>Pedicularis ascendens</i> Schleicher ex Gaudin
Pédiculaire des marais	<i>Pedicularis palustris</i> L.
Grassette à fleurs roses	<i>Pinguicula grandiflora</i> subsp. <i>rosea</i> (Mutel) Casper
Pâturin hybride	<i>Poa hybrida</i> Gaudin
Polystic à aiguillons	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth
Potamot des Alpes	<i>Potamogeton alpinus</i> Balbis
Potentille des marais (Comaret)	<i>Potentilla palustris</i> (L.) Scop.
Primevère oreille d'ours	<i>Primula auricula</i> L.
Renoncule Thora (Renoncule vénéneuse)	<i>Ranunculus thora</i> L.
Saule à cinq étamines	<i>Salix pentandra</i> L.
Saule rampant	<i>Salix repens</i> L.
Scheuchzérie des marais	<i>Scheuchzeria palustris</i> L.

Faune vertébrée

Amphibien

Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>
Triton alpestre	<i>Triturus alpestris</i>

Mammifère

Bouquetin des Alpes	<i>Capra ibex</i>
Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>
Lièvre variable	<i>Lepus timidus</i>
Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>

Oiseau

Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>
Gélinotte des bois	<i>Bonasa bonasia</i>
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>
Hirondelle de rochers	<i>Hirundo rupestris</i>
Lagopède alpin	<i>Lagopus mutus</i>
Merle de roche	<i>Monticola saxatilis</i>
Cassenox moucheté	<i>Nucifraga caryocatactes</i>
Chocard à bec jaune	<i>Pyrrhocorax graculus</i>
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>
Tétras lyre	<i>Tetrao tetrix</i>
Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>

Reptile

Lézard vivipare	<i>Lacerta vivipara</i>
-----------------	-------------------------

Faune invertébrée

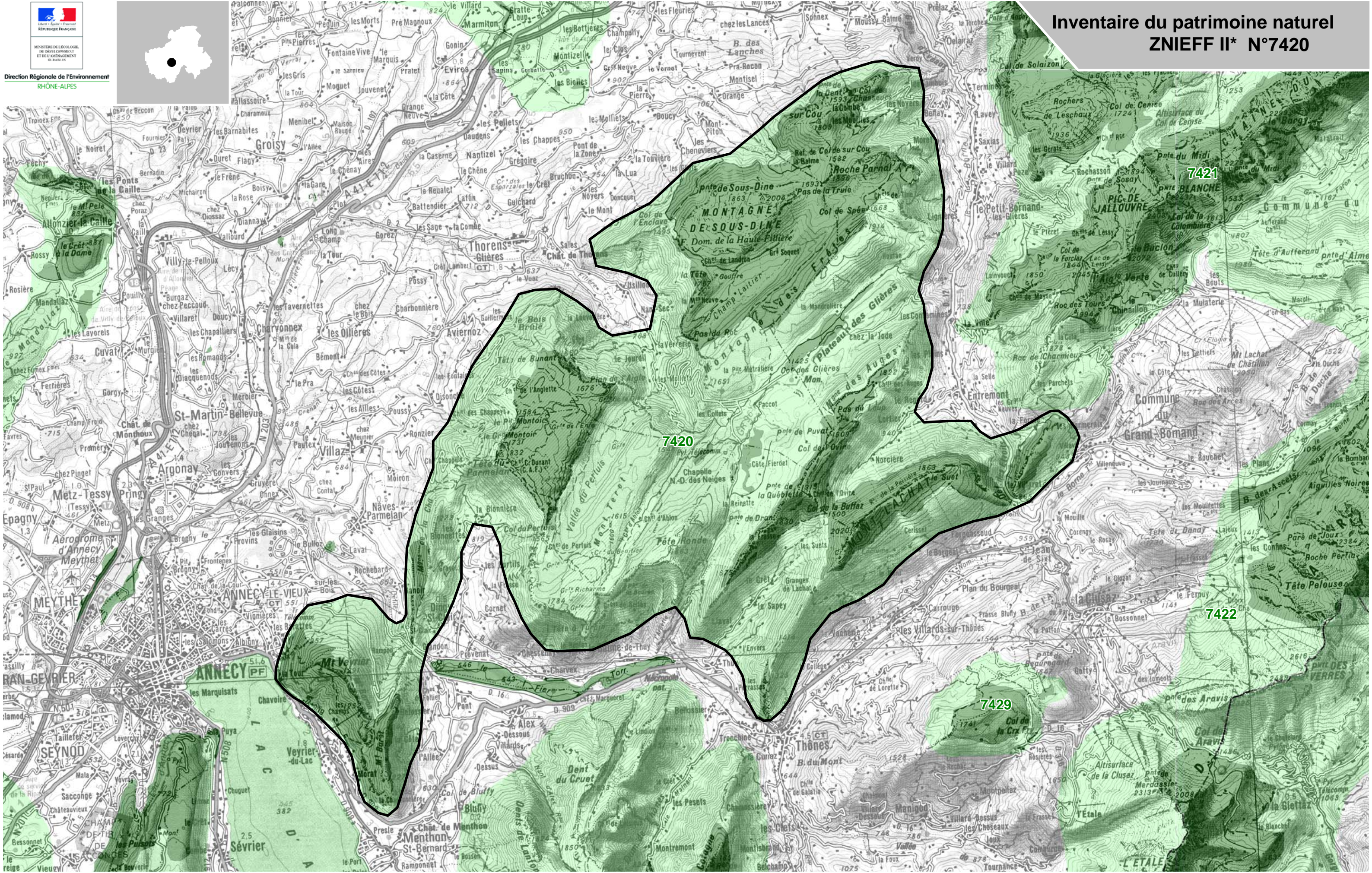
Papillon

Nacré de la Canneberge	<i>Boloria aquilonaris</i>
Fadet des tourbières	<i>Coenonympha tullia</i>

Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i> Miller
Scirpe de Hudson	<i>Trichophorum alpinum</i> (L.) Pers.
Trèfle marron	<i>Trifolium spadiceum</i> L.
Trinie glauque	<i>Trinia glauca</i>
Canneberge à petits fruits (Airelle à petits fruits)	<i>Vaccinium microcarpum</i> (Turcz. ex Rupr.) Schmalh.
Vesce des buissons	<i>Vicia dumetorum</i> L.
Vesce des bois	<i>Vicia sylvatica</i> L.

Bibliographie

Pas de donnée disponible



* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Anancy

Légende

- Périmètre de la ZNIEFF type 2
- Autres ZNIEFF type 2
- ZNIEFF type 1